



ArcelorMittal

Projet Chaufferie Biomasse
Bois B

- Arcelor ArcelorMittal Basse Indre
- Contrat ArcelorMittal Basse Indre / Veolia
- Projet Chaufferie Biomasse Bois B
- Intérêts du projet

ArcelorMittal Basse Indre

Le site de Basse Indre est spécialisé en revêtement de bobines pour usage de l'industrie agroalimentaire. Il reçoit ses bobines d'acier laminées à froid de Florange.

Le site de Basse Indre réalise les opérations de décapage, laminage final, dégraissage, recuit continu, revêtements de surface (chrome, étain), découpe à la forme, à destination de l'industrie agroalimentaire locale.

La production 2018 était de 325 000 Tonnes.

L'effectif est de 522 personnes en CDI



Contrat Arcelor Mittal Basse Indre / Veolia

L'unité d'incinération d'Arc En Ciel (Couëron - 44) a été installée en 1994 à côté de l'usine ARCELORMITTAL Basse Indre, afin de permettre à l'usine d'incinération de valoriser sa vapeur (70 % des besoins d'ARCELORMITTAL).

VEOLIA exploite pour le compte de Nantes Métropole, au titre d'une délégation de service public, cette unité de valorisation énergétique des déchets sur le site de La Cité Navale à Couëron (capacité d'incinération de 100 000 t d'OM / an), les centres de tri (collecte sélective et déchets d'activités économiques) et une plateforme de compostage.

Arc En Ciel jouxte les terrains de l'usine d'Arcelor Packaging site de Basse-Indre, en bord de Loire.



Besoin vapeur 2018 aux alentours de 90 GWh qui correspondent à :

~ 4 fois la consommation annuelle en fioul domestique de la population de Saint Herblain ;

~ 348 GWh d'électricité => bonne stratégie d'avoir opté pour la vapeur.

Prestation complémentaire :

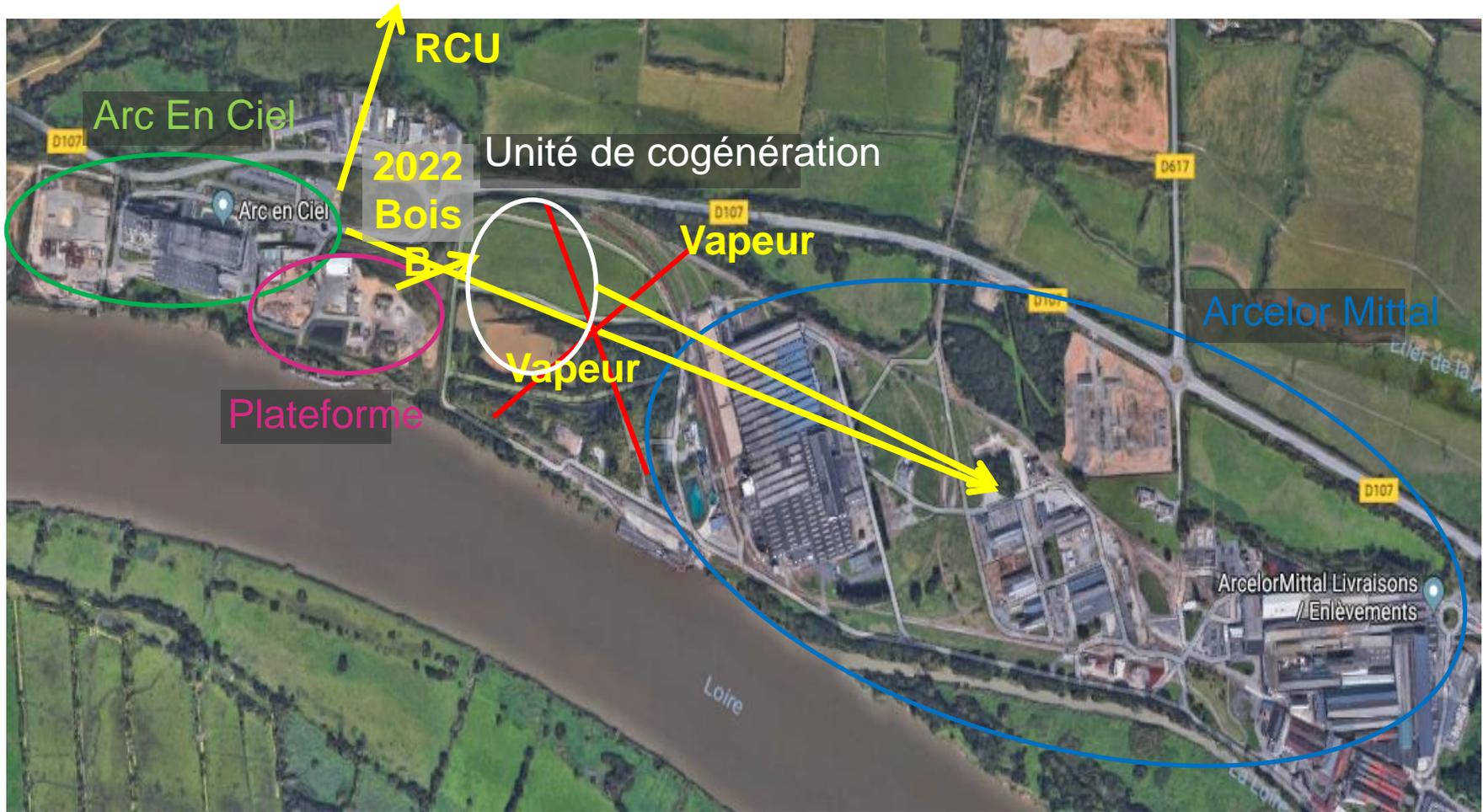
~ Centrales d'air et réseaux associés

~ Radiants (vapeur et gaz), aérotherme et réseaux associés

~ Chaudières individuelles

~ Parc de compresseurs (< 7 kW chacun)

Projet Chaufferie Biomasse Bois B





Biomasse
≈ 90 KT/an



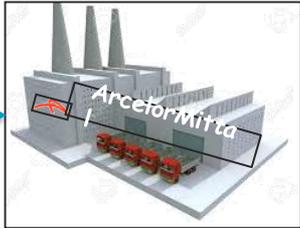
Gaz Naturel
3000 MWh PCS/an

Projet CRE 5



CHAUDIERE
42.0 MW

Rendement de 75 %

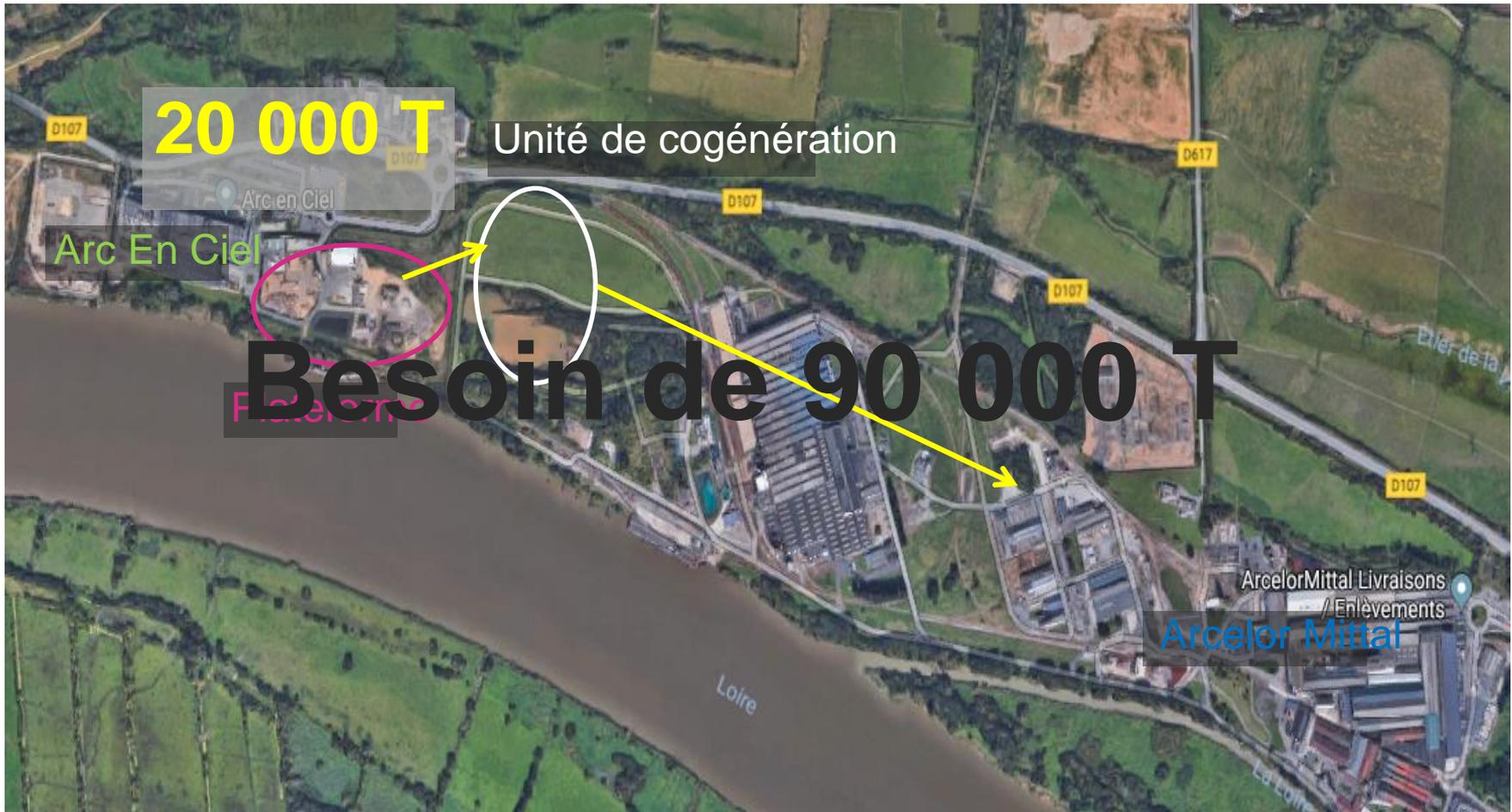


Arcelor
(Eau chaude, Vapeur,
utilités, ..)

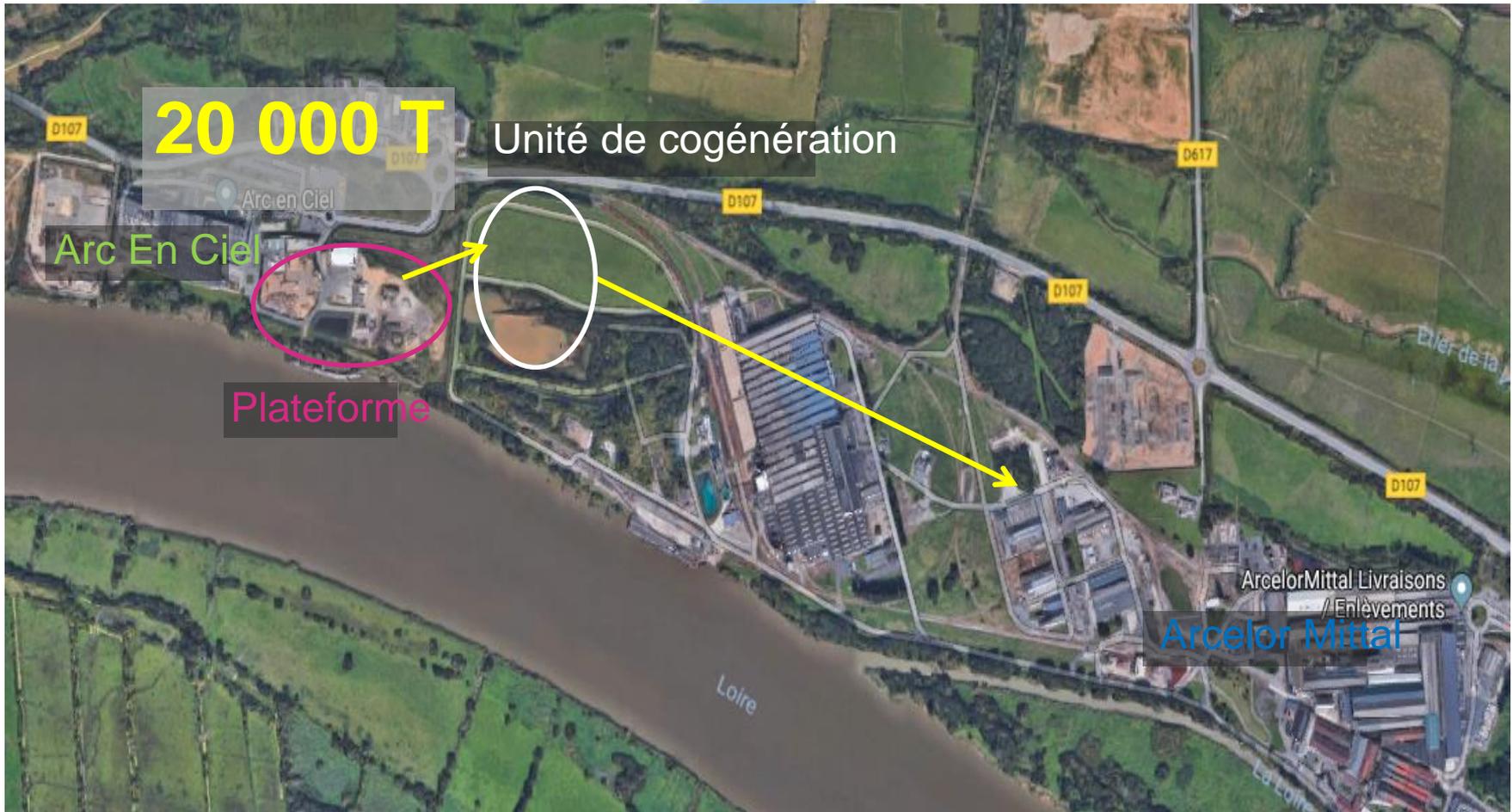


Electricité

- Dépôt le 11 avril 2019, retour à l'automne 2019
- Contrat de 20 ans



Besoin de 90 000 T



Besoin de 90 000 T



Intérêts du projet

Ce projet permet à ArcelorMittal de maintenir sa compétitivité et sa pérennité, étant donné que l'énergie est un poste majeur des coûts de production, en trouvant une source d'énergie alternative non fossile à celle d'Arc en Ciel.

Arcelor Mittal Basse Indre bénéficie depuis 1994, d'une énergie dé-corrélée du cours des énergies fossiles et des taxes afférentes grâce à l'alimentation depuis l'usine d'incinération d'Arc en Ciel.

Dans sa future délégation de service public, Nantes Métropole a décidé de réserver prioritairement la vapeur produite au réseau de chaleur urbain.

Le projet sera créateur d'emplois dans le secteur de 10 personnes :

- *6 personnes en quart*
- *1 chef d'exploitation*
- *1 technicien de maintenance*
- *1 responsable de gestion des stocks de bois*
- *1 administratif*

Ce projet utiliserait très majoritairement des bois de recyclage locaux (région Pays de la Loire & Bretagne) comme combustible (83 000 t/an) et dans une moindre mesure des refus de pulpeurs (7 500 t/an) provenant des papeteries locales.



Par ce choix, il permet à la fois de répondre aux besoins d'Arcelor Mittal (chaleur dé-corrélée des énergies fossiles), aux problématiques de valorisation des bois de recyclage